AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 janvier 2001

COSOB - 2001 - Convention de coopération et d'échange d'informations

2001 - Convention de coopération et d'échange d'informations entre la Commission des opérations de bourse (COB) et la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse d'Algérie (COSOB)

Télécharger le contenu

Mots clés COOPÉRATION SUPERVISION

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02